

11.08.2021 - 10:17 Uhr

Cancer du col de l'utérus : la Ligue contre le cancer accueille avec satisfaction les recommandations relatives au dépistage

Le Comité d'experts du dépistage du cancer (Cancer Screening Committee) a publié ce jour un rapport sur le dépistage du cancer du col de l'utérus en Suisse. La Ligue contre le cancer accueille avec satisfaction les recommandations de cet organe, lesquelles reposent sur des données probantes, et demande que les coûts des tests HPV pratiqués à des fins de dépistage soient pris en charge par l'assurance obligatoire des soins entre 30 et 70 ans dans le groupe cible.

Madame, Monsieur,

Le cancer du col de l'utérus est le quatrième cancer le plus fréquent chez la femme dans le monde. C'est aussi l'un des rares cancers qui pourrait être éradiqué grâce au dépistage et à la vaccination contre les papillomavirus humain (HPV). En Suisse, on dénombre chaque année quelque 260 nouveaux cas et 70 décès consécutifs à ce cancer. La Ligue contre le cancer est heureuse qu'un comité interdisiciplinaire d'experts ait analysé pour la première fois de manière systématique les méthodes pour dépister le cancer du col de l'utérus en Suisse. Les résultats de cette étude confirment qu'un examen tous les trois ans est suffisant dans les groupes cibles (femmes, personnes non binaires et hommes trans ayant un col de l'utérus) ; un dépistage annuel n'apporte aucune plus-value.

Remboursement des tests HPV

Le dépistage du cancer du col de l'utérus repose sur un frottis cervical régulier. Depuis quelques années, il existe deux méthodes pour analyser ce prélèvement. La première vise à déceler des modifications cellulaires (test de Pap) ; c'est la plus utilisée en Suisse. La seconde recherche la présence de HPV. En effet, pratiquement toutes les tumeurs du col de l'utérus sont dues à une infection par des papillomavirus humains, de sorte que le test HPV est de plus en plus employé sur le plan international. Le comité d'experts recommande cette méthode d'analyse plus récente pour le groupe cible entre 30 et 70 ans. À l'heure actuelle, toutefois, les coûts de cette méthode de dépistage ne sont pas pris en charge par l'assurance-maladie de base. La Ligue contre le cancer demande donc que le test HPV pratiqué à des fins de dépistage soit remboursé dans cette tranche d'âge.

Information et égalité des chances

Le comité d'experts souligne que la mise en œuvre des recommandations nécessite une campagne d'information auprès de tous les groupes visés, ce qui inclut les gynécologues et d'autres acteurs de la santé. La Ligue contre le cancer attire elle aussi l'attention sur l'importance de sensibiliser la population et de l'informer de manière circonstanciée dans une option de réduction des inégalités en matière d'accès au dépistage. Pour garantir l'accès aux examens à toutes les personnes concernées, elle invite les cantons à réfléchir à un dépistage organisé du cancer du col de l'utérus sous forme de programmes. Les programmes de dépistage systématique peuvent en effet améliorer l'égalité des chances pour tous les groupes cibles, contribuer à harmoniser les pratiques et garantir la qualité.

L'auto-prélèvement, une option à l'avenir?

Le comité d'experts n'a pas examiné si l'auto-prélèvement est indiqué pour déceler la présence de HPV. Ce test à faire soi-même pourrait diminuer les contraintes liées au dépistage et permettre d'atteindre des groupes cibles qui ne participent pas au dépistage aujourd'hui.

Vaccination contre les HPV pour les 11 à 26 ans

Le comité d'experts ne s'est pas non plus penché sur la vaccination contre les papillomavirus humains. Associée au dépistage, elle joue pourtant un rôle fondamental pour éradiquer le cancer du col de l'utérus à plus longue échéance. La Ligue contre le cancer recommande par conséquent la vaccination contre les HPV à toutes les personnes âgées de 11 à 26 ans. Il est en effet important de vacciner non seulement les filles et les jeunes femmes, mais aussi les garçons et les jeunes hommes. En Suisse, la vaccination est gratuite dans cette tranche d'âge lorsqu'elle est effectuée dans le cadre d'un programme cantonal de vaccination.

La <u>Ligue contre le cancer</u> est une organisation à but non lucratif oeuvrant depuis 111 ans dans la prévention du cancer, la promotion de la recherche et le soutien des personnes atteintes de cancer et de leurs proches. Elle rassemble 18 ligues cantonales et régionales ainsi que l'organisation faîtière nationale sise à Berne et elle est principalement financée par des dons.

Le <u>Cancer Screening Committee</u> a été mise en place dans le cadre de la Stratégie nationale contre le cancer pour étudier les questions liées au dépistage du cancer. Il élabore des recommandations neutres et objectives et fondées sur des bases scientifiques. Le comité d'experts est placé sous la responsabilité de plusieurs organisations, à savoir Oncosuisse*, Santé publique Suisse, l'Office fédéral de la santé publique et la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de la santé.

* Oncosuisse, l'Union suisse contre le cancer, est une association de huit organisations suisses, dont la Ligue suisse contre le cancer, qui se consacrent à la lutte contre le cancer. Elle a été fondée en 1999. Sa tâche principale est de coordonner les acteurs dans la lutte contre le cancer en Suisse.

Stefanie de Borba Responsable médias Ligue suisse contre le cancer media@liguecancer.ch T +41 31 389 93 31

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003316/100875662 abgerufen werden.